

ABSENTS EXCUSÉS : Jean-Pierre DENEUVILLE

Jean-Pierre Deneuille a donné procuration pour voter en son nom à Bernard Fiolet

Ajout à l'ordre du jour :

- **Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponible**
- **remboursement des arrhes association « ça peut arriver », 466.12€ pour les dates du 08/04/2020, 08/08/2020, 04/10/2020,13/12/2020.**
- **L'achat ordinateur portable**
- **Organisation 11 novembre 2020.**

Présentation du Projet VIALE Sécurité routière Route Nationale par Monsieur PALFART.

Délibération de validation projet vial – Sécurité routière route nationale.

Après présentation du projet par le cabinet d'étude VIALE pour l'installation de deux rétrécissements de type faux plateaux et pose de deux feux de récompenses

Le conseil municipal délibère et accepte le projet VIALE pour la sécurité routière de la route nationale.

Délibération admission en non-valeurs 1 428 €

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

La trésorerie a transmis à la mairie un état de présentation en non valeurs de créances irrécouvrables qui s'élèvent à 1 428.00€. Le conseil municipal est invité à délibérer sur le recouvrement de ces créances par la commune au compte 6542.

Le Conseil Municipal entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE : accepte d'admettre en non valeurs le montant de 1 428.00€

Travaux : DEVIS

Abribus : devis reçu de chez EUREKA 4 982.44 €. Le conseil municipal valide le devis pour la demande de subvention FARDA

Sanitaire école de Plumoisson – Rue du Mont de Kersuin : Présentations des devis de chez Artois Multi Service

Montant : 20 000 €

Le conseil municipal valide le devis pour déposer le dossier de demande de subvention auprès du département.au titre du FARDA URGENCE COVID19

Visite de l'école avec le conseil municipale le 17/10/2020 à 14h30

Délibération pour l'achat d'une carte cadeau chez Game Vert pour le concours maison fleurie

Monsieur le Maire expose qu'une carte cadeau serai plus approprié lors de la remise de prix du concours maison fleuries. Il propose les montants suivant :

Le premier gagnant 30 €

Le deuxième 25 €

Le troisième 30 €

Les autres participants 15 €

Une fleur est remise à chaque participant. Elles seront achetées chez « AUX FLEURS DE NICE » à Hesdin

Le conseil municipal délibère, et accepte la délibération

Délibération titularisation DELCUSE Léa suite à la formation d'intégration réalisée

Le conseil délibère et accepte la titularisation de Léa DELCUSE

Accueil Projet – FIAC

Le Maire expose avoir eu un rendez-vous avec des responsables de la structures FIAC de Berck.

(Foyer International D'Accueil et De Culture Berck sur Mer - Association humanitaire).

Le souhait de l'association est de pouvoir intégrer au sein de la commune, un foyer d'hébergement pour personne demandeurs d'asile. 30 à 40 personnes de 20 à 40 ans, et un référent accompagnateur.

Considérant qu'une commune de – 500 habitant ne dispose pas de moyen de sécurité, tel qu'une police municipal, pour intégrer un foyer d'hébergement. Considérant qu'a la saison estivale la population du village augmente au vu des nombreux campeurs aux Camping Municipal.

Le conseil municipale délibère, et décide à **11 voix contre**, l'intégration dans la commune d'un foyer d'hébergement pour personnes demandeurs d'asile,

Travaux ; DEVIS PORTIQUE 3T5

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise LUC BERNARD, pour la fabrication et la pose d'un portique de limitation de passage pour le 3T5.

Montant : 1538.40 €

Le conseil municipal s'interroge si un seul portique est suffisant.

Le conseil municipal délibère et accepte le devis pour la pose d'un portique.

Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponible

Le conseil délibère et accepte la délibération

Délibération remboursement des arrhes association « ça peut arriver », 466.12€ pour les dates du 08/04/2020, 08/08/2020, 04/10/2020,13/12/2020.

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose qu'au vu de la crise sanitaire, les manifestations n'a pu avoir lieu, et l'association à demander le remboursement des arrhes.

Après réflexion, **le conseil délibère et accepte** le remboursement des arrhes d'un montant de 466.12 € à l'association « Ça peut arriver »

Achat ordinateur Portable : le conseil municipal accepte l'achat d'un ordinateur portable pour Léa
11 Novembre 2020 :

Pas de repas dans la salle des fêtes. Un questionnaire sera distribué aux aînés afin de leurs proposer plusieurs choix pour le repas :

- 1 – bon repas de 25 €, hors boissons, chez Saveur d'Antan
- 2- Plat livré à domicile, cuisiné par « aux bons petits Plats » (sera distribués le 12/12/2020)
- 3 – Panier garni

Divers :

Intervention GAZ GRDF pour le changement de distribution du gaz.

Tables écoles BOUIN installées + tables et chaises reçu pour l'école de Plumoison (installation vacances de Toussaint).

Noël des enfants : chocolats achetés (distribution au domicile par les conseillers)

Infos voiries : 2èmes couches traçages fait, vu avec Mr Vergeot (traçage haricot rue Saint Sacrement et rue de la vieille canche + stationnement chemin de Marconnelle + balises), Pause d'un panneau « voie sans issue » rue du Marais.